



COM

Télévente...

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

**La direction nationale
de la télévente doit être
à l'écoute de son personnel !**



Le personnel, depuis la création des plateaux en 2004, a vu les organisations sans cesse modifiées, les objectifs commerciaux augmentés, leurs compétences évoluées, leurs conditions de vie et de travail se dégrader.

Au 1^{er} janvier 2009, la télévente est rattachée à une direction nationale. Afin de connaître la stratégie et l'organisation commerciale qu'entend développer cette nouvelle direction, Force Ouvrière vient de demander une audience notamment sur :

- les conditions de travail et particulièrement les temps de pause (travail sur écran) ;
- la santé des agents (stress) et le suivi médical ;
- les conditions d'exercice du métier ;
- l'évolution de carrière du personnel ;
- le commissionnement.

Pour Force Ouvrière, le personnel a droit à la reconnaissance de ses compétences, à la considération et à la prise en compte de la pénibilité de son activité (stress, pression commerciale...).

Force Ouvrière invite le personnel à lui communiquer ses réflexions, entre autres, sur les différents points évoqués. Nous vous remercions de votre participation :

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE



Plateau Télévente : Nom Prénom ou Fonction :

Je souhaite vous faire part de mes réflexions et de mes revendications en matière de :

Santé et conditions de Travail :

Objectifs :

Pauses et travail sur écran :

Carrière et commissionnement :

Autres sujets :

**À remettre à votre représentant local
ou départemental Force Ouvrière :**